COMMUNE DE BRIGNOLES (83170)
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE – MARCHE à PROCEDURE ADAPTEE (M.A.P.A.)

Identification de l'organisme qui passe le marché : Commune de Brignoles – Direction de la Commande Publique – Annexe Municipale – 45 ter rue docteur Barbaroux – BP 307 – 83177 BRIGNOLES Cedex– Tél. : 04.94.86.22.12 - Fax : 04.94.59.16.93 - Email : dcp@brignoles.fr
Adresse Internet générale du pouvoir adjudicateur : http://www.ville-brignoles.fr
Adresse Internet du profil d'acheteur : http://www.marches-securises.fr
Type de pouvoir adjudicateur et activités principales : Collectivité territoriale.
Le Pouvoir Adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.
Objet du marché: Accord-cadre mono attributaire à bons de commande pour les travaux d'entretien, de réparations, de petites rénovations et d'équipements sur les bâtiments communaux en 8 lots.
Caractéristiques du marché: Accords-cadres mono attributaires de service à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum de commande passés dans le cadre des dispositions des articles R.2162-1 à R.2162-6 du Code de la Commande Publique.
Mode de passation : Procédure Adaptée ouverte – Marché conclu suivant les dispositions des articles L.2123-1 et R.2123-1 R.2123-4 et R 2123-5 du Code de la Commande Publique.
Description succinte du marché :
La présente consultation est passée en vue de conclure un accord cadre ayant pour objet les prestations de travaux d'entretien, de réparation, de petites rénovations et d'équipements sur les bâtiments communaux de la ville de Brignoles pour une année. Il peut être appliqué à certains petits chantiers de travaux neufs.
Le marché commence à sa date de notification. Sa durée est fixée à 12 mois dans la limite du montant maximum d'engagement prévu pour chaque lot.
L'accord cadre est divisé en 8 lots :
Il n'est pas prévu de montant minimum de commande.
Le montant maximum annuel de commandes tous lots confondus s'élève à 360 000 € HT
Lot n° 1 : «Gros œuvre – Maçonnerie» : Montant maximum annuel de commandes 30 000 € HT
Lot n° 2 : «Couverture – Etanchéité – Charpente traditionnelle» : Montant maximum annuel de commande 100 000 € HT
Lot n° 3 : « Plomberie - Sanitaire**»** : Montant maximum annuel de commandes 20 000 € HT
Lot n° 4 : « Electricité – Courants faibles et forts**»** Montant maximum annuel de commandes 40 000 € HT
Lot n° 5 : « Peinture – Ravalements en peinture – Revêtements collés**»** : Montant maximum annuel de commandes 50 000 € HT
Lot n° 6 : « Carrelages - Faïences**»** Montant maximum annuel de commandes 20 000 € HT
Lot n° 7 : « Faux-plafonds et cloisons**»** : Montant maximum annuel de commandes 20 000 € HT
Lot n° 8 : « Menuiserie bois, aluminium et P.V.C.**»** : Montant maximum annuel de commandes 80 000 € HT
Les candidats peuvent répondre à un ou plusieurs lots.
Les candidats feront une offre de prix distincte pour chaque lot qu'ils souhaitent se voir attribuer.
Ils ne sont pas autorisés à présenter des offres variables selon le nombre de lots susceptibles d'être obtenus.
Information sur les lots :
Les spécificités liées à chaque lot sont décrites au Cahier des Clauses Techniques Particulières.
Classifications CPV : 50800000-3 (services divers d'entretien et de réparation) :
Lot 1 : **«**Gros œuvre – Maçonnerie» 45223220-4 (Travaux de gros-œuvre).
Lot 2 : «Couverture – Etanchéité – Charpente traditionnelle» 45261900-3 (Réparation et entretien de toitures)
Lot 3 : «Plomberie - Sanitaire» 45330000-9 (Plomberie)
Lot 4 : «Electricité – Courants faibles et forts**»** 45311200-2 (Travaux d'installation électrique)
Lot 5 : «Peinture – Ravalements en peinture – Revêtements collés**»** 45442100-8 (Travaux de peinture) - 45432111-5 (Travaux de revêtements de sols souples)
Lot 6 : «Carrelages - Faïences**»** 45431000-7 (Carrelages)
Lot 7 : «Faux-plafonds et cloisons**»** 45421152-4 (Installation de cloisons)
Lot 8 : «Menuiserie bois – Aluminium et P.V.C.**»** 45421000-4 (Travaux de menuiserie)
Code NUTS : FRL05
Variantes : Non autorisées.
Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :
Accords-cadres conclus avec un prestataire unique ou avec des prestataires groupés conjoints dont le mandataire sera solidaire (souhaités).
Délai minimum de validité des offres : 120 jours.
Modalités de financement : Fonds propres.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Français.
Unité monétaire utilisée : L'euro.
Date et heure limites de réception des offres: Le 18 août 2020 à 17 heures.
Conditions de participation - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :
1/Possibilité de procédure DUME S :
«Cela permet aux entreprises de candidater sur la base de leur seul numéro de SIRET. Le mode de transmission des éléments de la candidature et de l'offre est dématérialisé. La réponse électronique est indispensable mais aucune signature n'est exigée (La signature sera dans ce cas demandée à postériori à la seule entreprise retenue). Voir les détails dans le règlement de la consultation»
2/Candidature de votre entreprise, hors procédure DUME S :

Conditions fixées aux articles, R.2142-1 à R.2142-14 et R.2143-11 et R.2143-12 du code de la commande publique entré en vigueur le 1er avril 2019 et précisées dans le règlement de consultation. Le candidat devra en particulier fournir :
- Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants (imprimé Cerfa DC1 joint au DCE ou téléchargeable sur https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat
ou, à défaut d'utiliser l'imprimé DC1 : Lettre de candidature ou déclaration d'intention de soumissionner, établie sur papier libre, dûment datée et signée et précisant : le nom et l'adresse du candidat ; si le candidat se présente seul ou en groupement ; dans ce dernier cas, désignation des membres du groupement et habilitation donnée au mandataire ; document relatif aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat.
- Déclaration du candidat (imprimé Cerfa DC2 joint au DCE ou téléchargeable sur
https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat
- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Attestation sur l'honneur du candidat concernant les interdictions de soumissionner visées aux articles R.2143-3 du code de la commande publique entré en vigueur le 1er avril 2019 (compléter le document joint au DCE)
.- Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail. (si DC2 non produit).
- Production pour chacun de ces opérateurs des mêmes documents qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières.
Renseignements concernant la capacité économique et financière :
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objets du présent marché, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles.
Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise :
- certificat (s) de qualité ou de capacité délivré (s) par des organismes indépendants ou moyens de preuve équivalents, notamment certificats de qualifications professionnelles ou de conformité à des spécifications techniques.
N.B : Conformément aux dispositions de l'article R. 2143-13 du code de la commande publique entré en vigueur le 1er avril 2019, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve que l'acheteur peut obtenir directement par le biais :
1/ d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel à condition que l'accès à celui-ci soit gratuit et, le cas échéant, que figurent dans le dossier de candidature, toutes les informations nécessaires sa consultation,
2/ d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature, toutes les informations nécessaires à sa consultation et que l'accès à ceux-ci soit gratuit.
Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve qui ont déjà été transmis au service acheteur concerné lors d'une précédente consultation et qui demeurent valables, même si celui-ci ne l'a pas expressément prévu.
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants :
- Prix : 60 % - Valeur technique : 30% - Délais d'intervention : 10%
Modalités d'obtention du dossier de consultation :
Gratuitement sur le site : www.marches-securises.fr
Conditions de remise des offres :
Conformément aux dispositions de l'article R.2132-7 du code de la commande publique, les offres devront obligatoirement être envoyées par voie électronique à l'adresse suivante : www.marches-securises.fr (aux conditions indiquées dans le Règlement de la Consultation).Renseignements d'ordre administratif :
Mairie de Brignoles - Direction de la Commande Publique suivant les coordonnées indiquées ci-dessus.
Renseignements d'ordre administratif : Direction de la Commande Publique suivant les coordonnées indiquées ci-dessus.
Renseignements d'ordre technique : Mairie de Brignoles – Direction des Services Techniques et de l'Environnement (D.S.T.E) – avenue des martyrs de la résistance – 83170 Brignoles – auprès de Monsieur Nicolas LA RICCIA responsable de la DSTE – Tél : 04 94 37 32 63 ou 06 73 08 83 03 email : lariccian@brignoles.fr ou auprès de Madame Solène LEDIOURON, économe de flux, chargée du dossier – Tél : 04 94 37 99 37 ou 06 81 21 27 46 email : lediourons@brignoles.fr
Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal administratif de Toulon – 5 Rue Jean Racine – BP 40510 - 83041 Toulon Cedex 9 – Tél. : 04.94.42.79.30 – Fax : 04.94.42.79.89 - Email : greffe.ta-toulon@juradm.fr
Introduction des recours éventuels :
- Référé précontractuel (jusqu'à la signature du marché) : Article L551-1 à L551-4 du code de justice administrative.
- Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet).
- Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).
- Recours contractuel : Article L551-13 à L551-16 du code de justice administrative.
- Référé suspension introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat : Art L 521-1 à L521-4 du code de justice administrative.
- Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site internet www.telerecours.fr
Date d'envoi à la publication : Le 17 juillet 2020